

Démarche : Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques au sol - Côtes-d'Armor

Organisme : Service Observations, Foncier et Transitions (SOFT)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Démarche consistant pour un porteur de projet à solliciter les services de l'État pour présenter son projet afin de détecter d'éventuels problèmes ou difficultés pouvant faire obstacle à la réalisation du projet, ou susceptibles de compliquer l'instruction ultérieure du dossier, avant la demande effective de l'autorisation.

Introduction

L'attention du porteur de projet est attirée sur le fait qu'il est invité à fournir des informations suffisantes aux services de l'État pour leur permettre d'avoir une vision suffisamment exhaustive du projet, de ses enjeux et de ses impacts potentiels sur l'environnement et ainsi éclairer cette phase initiale.

Identité du pétitionnaire

Vous êtes une personne physique :

Vous êtes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ une personne physique

☐ une personne morale

Dénomination sociale

Numéro SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom :

Prénom(s) :

Fonction :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Caractéristiques principales du projet

Intitulé du projet :

Informations sur la localisation du site

Adresse du terrain pressenti pour le projet

Plan de localisation pressentie pour le projet

Merci de dessiner un secteur, sélectionner les parcelles ou importer vos fichiers. Vous pouvez sélectionner les différentes couches en cliquant sur la carte en bas à gauche

Adresse du terrain pressenti pour le projet

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Plan de localisation pressentie pour le projet

Merci de dessiner un secteur, sélectionner les parcelles ou importer vos fichiers. Vous pouvez sélectionner les différentes couches en cliquant sur la carte en bas à gauche

Adresse du terrain pressenti pour le projet

Plan de localisation pressentie pour le projet

Merci de dessiner un secteur, sélectionner les parcelles ou importer vos fichiers. Vous pouvez sélectionner les différentes couches en cliquant sur la carte en bas à gauche

Localisation du (ou des) terrain(s)

Fournir une carte (établie à une échelle adaptée) avec la délimitation exacte de l'occupation.

Accompagnement par un prestataire :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, merci de nous préciser son nom et ses coordonnées

Présentation du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Nouveau projet / Création

☐ Extension/Modification d'un projet existant

Échéancier du projet - Date de dépôt de la demande d'urbanisme envisagée

Échéancier du projet - Date de mise en service souhaitée

Description de la phase travaux :

Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Décrivez sommairement la phase travaux du projet :

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Description de la phase d'exploitation :

Nature du projet

Décrivez sommairement la phase d'exploitation du projet :

Phasage du projet

Si le projet comporte plusieurs phases, présenter la montée en puissance et ses différentes étapes avec leurs échéances ; présenter les choses dans leur globalité (éviter de morceler). Ne pas oublier les aspects accès au site (aménagement de voiries), énergie et raccordement au réseau. S'il s'agit d'une modification d'un site existant, présenter en quoi consistent ces modifications.

Procédures d'urbanisme

La commune est-elle couverte par un document d'urbanisme ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)/ PLU (plan local d'urbanisme),
- ☐ CC (carte communale)
- ☐ RNU (règlement national d'urbanisme)

Le règlement d'urbanisme autorise-t-il la construction du projet ?

information disponible sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

À quelle procédure le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis au titre du code de l'urbanisme ?

Pour les projets d'une puissance inférieure à 3 MW une DP est nécessaire.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050495478>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Déclaration préalable
- ☐ Permis de construire

Dans quel(s) type(s) de zone(s) est situé le projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Zone urbaine (U)
- ☐ Zone à urbaniser (AU)
- ☐ Zone agricole (A)
- ☐ Zone naturelle et forestière (N)

Dans quel(s) type(s) de zone(s) est situé le projet ?

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Constructible

☐ Non constructible

Dans quel(s) type(s) de zone(s) est situé le projet ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

☐ Hors Parties Actuellement Urbanisées

Conditions

L'article 54 de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, dite APER, a défini les conditions de développement de l'agrivoltaïsme et du photovoltaïque au sol dans les espaces agricoles, naturels et forestiers. Ces dispositions ont été complétées et précisées par le décret du 8 avril 2024 et l'arrêté du 5 juillet 2024.

Ce cadre législatif et réglementaire distingue :

- Les projets agrivoltaïques qui doivent apporter un service direct à l'activité agricole (parmi les quatre suivants : amélioration du potentiel et de l'impact agronomique, adaptation au changement climatique, protection contre les aléas, amélioration du bien-être animal) et garantir le maintien d'une activité agricole principale et significative et d'un revenu durable en étant issu ;
- Les projets photovoltaïques compatibles avec une activité agricole, pastorale ou forestière, qui ne pourront être autorisés que sur des terrains identifiés dans un document-cadre départemental pris sur proposition de la chambre d'agriculture territorialement compétente.

Considérez-vous que votre projet est :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Agrivoltaïque (art L. 111-27 du code de l'urbanisme)

☐ Compatible avec l'activité agricole (art L. 111-29 du code de l'urbanisme)

☐ Je ne sais pas

Le projet implique-t-il un agriculteur actif ?

(art R. 314-109 du code de l'énergie)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, indiquer le numéro de PACAGE et ou Siret

Le projet permet-il le maintien d'une activité agricole significative et un revenu durable ?

-La moyenne des revenus issus de l'agriculture (et uniquement de l'agriculture) ne doit pas être inférieure à celle d'avant l'installation agrivoltaïque (R. 314-117 du code de l'énergie)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Le projet apporte-t-il au moins l'un des quatre services directs à l'activité agricole sans dégrader les trois autres ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Amélioration du potentiel et de l'impact agronomique
- ☐ Adaptation au changement climatique
- ☐ Protection contre les aléas
- ☐ Amélioration du bien-être animal

Expliquez de quelle manière ?

Rappel des Conditions

-La surface projetée couverte par des panneaux photovoltaïques ne doit pas excéder 40 % de la surface couverte par le projet au sein de la parcelle (R. 314-119 du code de l'énergie)

-Sauf dérogation prévue par les textes, une parcelle témoin est prévue par les textes (R. 314-115 du code de l'énergie).

À votre connaissance, les parcelles concernées sont-elles visées dans le document cadre établi par le préfet ?

arrêté préfectoral du 13/11/2025

https://www.cotes-darmor.gouv.fr/contenu/telechargement/75766/624614/file/2025_11_13_ARRETE_Document-Cadre_DPT22-VDEF.pdf

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Lequel et à quelle distance ?

Le projet se situe-t-il dans un site inscrit ou classé ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Lequel ?

Autres procédures administratives d'autorisation

Le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

Nomenclature ICPE : https://aida.ineris.fr/sites/aida/files/2024-07/BrochureNom_v55public.pdf

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis à la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités ayant une incidence sur l'eau et les milieux aquatiques (IOTA) :

Nomenclature IOTA : <https://aida.ineris.fr/reglementation/liste-apg-associes-a-nomenclature-iota>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Indiquer la nomenclature et le code AIOT :

Il convient de rappeler que la modification d'un projet classé doit faire l'objet d'un porter à connaissance.

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité ?

(art L. 311-1 du code de l'énergie)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le projet nécessite-t-il une autre procédure administrative ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser laquelle :

Évolution du document d'urbanisme, étude préalable agricole, cessation d'activité ICPE, etc. ...

Usage de la zone projet

Quels sont les usages actuels et antérieurs des sols sur le lieu de votre projet ?

Choix du site

Expliciter les raisons du choix du site (justification du site par rapport à des sites alternatifs, en particulier si le site retenu présente des enjeux forts)

À votre connaissance, le projet est-il situé en zone d'accélération d'énergies renouvelables (ZAE nR) de type photovoltaïque au sol, délibérées par la ou les communes d'implantation ?

<https://planification.climat-energie.gouv.fr/carte-interactive/>

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous mené une démarche de concertation locale ou un comité de projet?

Est-ce que des contacts ont déjà été pris avec les collectivités, associations et riverains pour présenter le projet?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, précisez selon quelles modalités :

Description et caractéristiques techniques

Superficie de la parcelle occupée (ha)

Superficie de la zone de projet au sein de l'unité foncière (m²)

Superficie totale des panneaux (m²)

Capacité de production (MWh)

Puissance (MWc)

Hauteur de garde au sol (cm)

Espacement entre les rangs (cm)

Nombre de tables

Type de table

Système d'ancrage

Destination de la production d'électricité

Les projets en autoconsommation (individuelle ou collective) relèvent de la compétence du Maire.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000049906638

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Autoconsommation
- ☐ Autoconsommation collective
- ☐ Revente

Autres caractéristiques

(Tacklers, PV flottant, couplage à une activité agricole...)

Enjeux environnementaux de la zone d'implantation envisagée et impacts potentiels du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Merci de fournir une carte du Mode d'Occupation des Sols (MOS) permettant d'avoir une connaissance détaillée de l'occupation des sols.

<https://geobretagne.fr/app/mos>

Le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis à une autorisation de défrichement ? (L. 341-1 du code forestier)

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Préciser la surface et les parcelles concernées par le défrichement.

Le projet nécessite-t-il une autorisation spéciale au titre des réserves naturelles ? (L.332-6 et 9 du code de l'environnement)

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Le projet nécessite-t-il une dérogation espèces protégées ? (L. 411-2 du code de l'environnement)

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Biodiversité

Le projet se situe-t-il à proximité des réservoirs et trames écologiques repérées au titre du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et/ou plan local d'urbanisme ?

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/breizhcop/sraddet/>

Cochez la mention applicable

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Le projet se situe-t-il dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévu de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ?

lien : <https://www.natura2000.fr/carte-natura2000>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lequel ?

Le projet se situe-t-il dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope, géotope ou habitats naturels ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Le projet se situe-t-il dans un parc régional, une réserve naturelle (régionale ou nationale), ou réserve biologique dirigée ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Zones Humides

Le projet impacte-t-il une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation (schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)) ?

<https://cotesdarmor.fr/vos-services/aide-la-reconquete-de-la-qualite-de-l-eau>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Risques et impacts environnementaux

Le projet se situe-t-il dans une zone couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

<https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Le projet est-il prescrit ou approuvé ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de nous fournir l'information des acquéreurs et des locataires (IAL) :

<https://www.georisques.gouv.fr/information-des-acquereurs-et-locataires>

Le projet se situe-t-il dans un site ou sur des sols pollués ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Le projet concerne-t-il une aire d'alimentation de captage ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser le nom du captage, les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Préciser périmètre de protection rapprochée (PPR) ou périmètre de protection éloignée (PPE) et les prescriptions liées au projet.

Le projet se situe-t-il dans le lit majeur d'un cours d'eau ou à proximité d'un cours d'eau ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lequel et à quelle distance ?

Le projet concerne-t-il un espace forestier ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Préciser les caractéristiques de la zone, les études que vous avez menées ou prévues de mener sur les incidences du projet.

Si des études ont été menées, quelles en sont les conclusions ?

Phase initiale à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des projets photovoltaïques

Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Démarche de recensement des espèces et d'établissement des prospections faunes flore au préalable de la réalisation des inventaires de terrain

Dans le cadre de votre projet, quels travaux pourraient modifier le milieu ?

Avez-vous effectué un pré-diagnostic ou une étude environnementale ?

Le seuil de puissance à partir duquel l'évaluation environnementale est systématique est 1 MWc (cf. annexe à l'article R.122-2 du Code de l'environnement).

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042369329

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Quelles sont les espèces à enjeux ?

Nom français et nom latin (statut : liste rouge France et/ou Région) des espèces potentiellement présentes dans une des aires d'étude.

Quelle est la présence faunistique et floristique au niveau du projet ?

Préciser si la présence est possible dans l'emprise du projet (en phase travaux/en phase de fonctionnement) / dans une des aires d'étude (impacts indirects potentiels

Ex: Habitat favorable (de chasse, de migration, de reproduction)

Quelles sont les sources de vos données utilisées ?

Base de données (la citer) / Information d'une association de protection de la nature / Information acquise via une autre structure.

Ex: SIGOGNE , LPO BFC, etc...

Quels sont les impacts du projet (en phase de travaux et de fonctionnement) sur les espèces végétales et animales ?

Indiquer la prospection spécifique mise en œuvre pour déterminer la présence de l'espèce dans une aire des aires d'études (à moduler en fonction des impacts prévisibles)

Si oui : prospection spécifique nécessaire

Si non : prospection ciblée non requise (préciser le motif)

Quelles sont les prospections mises en œuvre et pendant combien de temps ?

Ex: Identification des couples (en période de parades) et localisation du nid (mesure de son éloignement par rapport au projet)

Séquence "éviter, réduire, compenser" (ERC)

Eviter, réduire et compenser les atteintes à l'environnement

Les impacts d'un projet, d'un plan ou d'un programme sur l'environnement peuvent se traduire par une dégradation de la qualité environnementale. La séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/eviter-reduire-compenser-erc-en-quoi-consiste-cette-demarche>

Avez-vous d'ores et déjà identifié des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) des impacts sur le milieu naturel dont les espèces protégées (végétales et animales) et l'eau ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement et/ou la santé humaine

Afin d'améliorer la phase de cadrage préalable de votre projet, merci de préciser l'impact et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) anticipées.

Par ailleurs, doivent figurer au moins les éléments d'information suivants :

- le nombre d'hectares détruits ou altérés de cet habitat, compensés par les hectares localisés à proximité de l'impact du projet (à indiquer en mètres et à intégrer à une distance au moins égale aux capacités de déplacement des espèces concernées, sans rupture de corridor et géré sur x ans pour garantir sa pérennité ;
- les cortèges et/ou les espèces impactés, par type d'habitat.

Veuillez préciser les mesures d'évitement envisagées :

Veuillez préciser les mesures de réduction envisagées :

Veuillez préciser les mesures de compensation envisagées :

Questions particulières

Avez-vous des questions particulières concernant votre projet, que vous souhaiteriez transmettre aux services de l'État dans le cadre de la phase initiale?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Décrivez lesquelles : (dans ce champ ou en document joint)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Questions particulières - Annexe

Annexes - Pièces jointes à fournir :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de situation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan du projet, ou le cas échéant projet de tracé ou enveloppe de tracé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photographie de la zone d'implantation permettant de localiser le projet dans son environnement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres documents

éventuellement transmis en vue de la demande d'information préalable au titre de l'art L. 181-5 du code de l'environnement

Mettre autant de pièces-jointes que nécessaire

Liens utiles

Centre de ressources à propos du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>

ACCORD

Exploitation des données

En cochant cette case, vous acceptez, conformément au RGPD, que vos données soient collectées et fassent l'objet d'un traitement manuel. La politique de confidentialité est consultable à <https://doc.demarches-simplifiees.fr/politique-de-confidentialite>.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non